

2012-4412
2014-07-24

TyraTech

Wintergreen Oil Technical

Liquide

FABRICATION

LIRE L'ÉTIQUETTE AVANT L'EMPLOI

AVERTISSEMENT – POISON
DANGER – IRRITANT POUR LES YEUX
AVERTISSEMENT – IRRITANT POUR LA PEAU

EMPÊCHER LES PERSONNES NON AUTORISÉES D'Y AVOIR ACCÈS

GARANTIE :
Essence de gaulthéria..... 100 %

NUMÉRO D'HOMOLOGATION : 31235 LOI SUR LES PRODUITS ANTIPARASITAIRES

N° de lot :

Contenu net : de 18,9 L à 208 L (de 5 à 55 gallons)

TyraTech Inc.
5151 McCrimmon Parkway, Suite 275, Morrisville
NC 27560
ÉTATS-UNIS
www.TyraTech.com

BREVETS : www.tyratech.com/legal

POUR DES QUESTIONS/COMMENTAIRES :
1-866-951-2847 (BUGS)

MODE D'EMPLOI

Ce produit ne doit être utilisé que pour la fabrication d'un pesticide homologué en vertu de la Loi sur les produits antiparasitaires.

PRÉCAUTIONS

Nocif ou mortel en cas d'ingestion. Très irritant pour les yeux. Provoque une irritation cutanée. ÉVITER tout contact avec les yeux, la peau et les vêtements. L'inhalation peut provoquer une irritation des voies respiratoires et des muqueuses. Porter des lunettes de sécurité ou un masque protecteur, ainsi qu'un tablier ou une combinaison et des gants résistant aux produits chimiques. Éviter de respirer les vapeurs. Bien se laver à l'eau et au savon après avoir manipulé le produit et avant de manger, de boire, de mâcher de la gomme, de fumer ou d'aller aux toilettes. Enlever et laver les vêtements contaminés avant de les réutiliser.

EMPÊCHER LES PERSONNES NON AUTORISÉES D'Y AVOIR ACCÈS

PREMIERS SOINS

EN CAS D'INGESTION : Appeler un centre antipoison ou un médecin immédiatement pour obtenir des conseils sur le traitement. Faire boire un verre d'eau à petites gorgées si la personne empoisonnée est capable d'avaler. Ne pas faire vomir à moins d'avoir reçu le conseil de procéder ainsi par le centre antipoison ou le médecin. Ne rien administrer par la bouche à une personne inconsciente.

EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU OU LES VÊTEMENTS : Enlever tous les vêtements contaminés. Rincer immédiatement la peau à grande eau pendant 15 à 20 minutes. Appeler un centre antipoison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

EN CAS D'INHALATION : Déplacer la personne vers une source d'air frais. Si la personne ne respire pas, appeler le 911 ou une ambulance, puis pratiquer la respiration artificielle, de préférence le bouche-à-bouche, si possible. Appeler un centre antipoison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX : Garder les paupières écartées et rincer doucement et lentement avec de l'eau pendant 15 à 20 minutes. Le cas échéant, retirer les lentilles cornéennes au bout de 5 minutes, et continuer à rincer l'œil. Appeler un centre antipoison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

Emporter le contenant, l'étiquette ou prendre note du nom du produit et de son numéro d'homologation lorsqu'on cherche à obtenir une aide médicale.

RENSEIGNEMENTS TOXICOLOGIQUES : Traiter selon les symptômes

ENTREPOSAGE

Sensible à la lumière et à la chaleur. Conserver à une température inférieure à 30 °C. Entreposer le contenant droit et fermé hermétiquement lorsqu'il n'est pas utilisé.

ÉLIMINATION

Les fabricants canadiens du produit doivent éliminer les matières actives et les contenants qui ne servent plus en respectant les règlements municipaux et provinciaux. Pour de plus amples renseignements, notamment sur la façon de nettoyer les déversements accidentels, veuillez communiquer avec le fabricant ou les organismes provinciaux de réglementation.

AVIS À L'UTILISATEUR

Ce produit antiparasitaire doit être employé strictement selon le mode d'emploi qui figure sur la présente étiquette. L'emploi non conforme à ce mode d'emploi constitue une infraction à la Loi sur les produits antiparasitaires. L'utilisateur assume les risques de blessures aux personnes ou de dommages aux biens que l'utilisation du produit peut entraîner.